

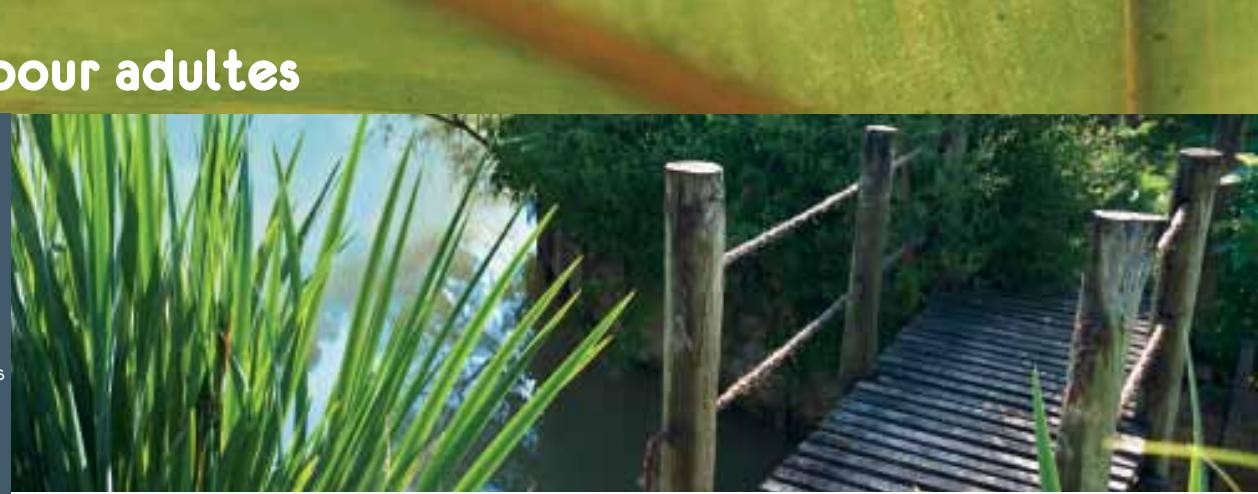
Formation pour adultes



Formation pour Adultes et Apprentissage

CFPPA Terre d'horizon de Romans
1414 chemin de Rosey Ouest
26100 Romans-sur-Isère
www.terre-horizon.fr

Tél. 04.75.71.25.25
Fax. 04.75.71.59.13
cfppa Romans@educagri.fr



CHEF D'ÉQUIPE PAYSAGISTE

BREVET PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

MÉTIERS VISÉS / DÉBOUCHÉS

Ouvrier hautement qualifié en espaces verts.

Il organise, réalise et suit ses activités dans le cadre d'une entreprise du paysage ou d'une collectivité territoriale.

Il réalise des opérations de création et d'entretien des espaces paysagers et peut être amené à gérer un chantier. Il connaît les végétaux et leurs caractéristiques ornementales et écologiques. Son activité se déroule en extérieur dans les jardins, les parcs, les espaces verts, qu'ils soient publics ou privés.

Il lui est possible de devenir chef d'équipe. Il a aussi la possibilité de s'installer comme chef d'entreprise.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

1. S'insérer professionnellement dans la filière
2. Réaliser les travaux d'infrastructures d'un espace en suivant le plan d'exécution (construction paysagère, arrosage, voie de circulation,..)
3. Réaliser des travaux de plantation des végétaux, de semis et d'engazonnement
4. Réaliser des travaux d'entretien d'espaces végétalisés et d'infrastructures paysagères
5. Organiser et superviser le travail sur les chantiers.

DIPLÔME VISÉ ET NIVEAU

Qualification de niveau 4 - Brevet Professionnel Aménagements Paysagers - fiche RNCP n°38314.

Le BP AP est constitué de 6 blocs de compétences dont 5 nationaux et 1 à l'initiative du centre de formation. L'obtention d'un bloc de compétences donne lieu à la délivrance d'une attestation valable à vie. L'obtention de l'ensemble des blocs de compétences donne lieu à la

délivrance du diplôme.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les blocs de compétences sont évalués par un ou des entretiens d'explicitation en situation professionnelle.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être âgé de 18 ans minimum.

PRE-REQUIS PÉDAGOGIQUES

1. Connaître les conditions de travail et avoir un projet professionnel dans le secteur visé
2. Lire et comprendre un document usuel professionnel
3. Résoudre un problème mathématique mettant en jeu une ou plusieurs des 4 opérations
4. Décrire, par écrit, une situation professionnelle, un objet, un problème
5. Utiliser la bureautique (informatique)



Mise à jour : 01/2026

Formation pour adultes

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Inscription directement sur le site internet via le lien hub3e ou en contactant l'assistante formation continue du CFPPA
- Participer à une information collective et réaliser un test de positionnement
- Effectuer un entretien individuel de positionnement

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez prendre contact avec notre centre de formation (labelisé H+) afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

DURÉE

8 mois de formation d'octobre à mai

La durée du parcours complet est de 1000h minimum au total dont 427h en stage en entreprise.

Possibilité de parcours individualisés selon les résultats du positionnement, en fonction des expériences antérieures, des acquis académiques et du projet professionnel.

COÛT & FINANCEMENT

- Demandeurs d'emploi, personnes en reconversion : Contrat de professionnalisation, Transition pro, Financement individuel, CPF.

Des possibilités d'individualisation existent, veuillez vous rapprocher de notre service formation continue afin d'établir un devis ou consulter notre site à la rubrique « Financement formation continue ».

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Pour + d'informations :



La formation est composée de six blocs de compétences, dont 1 à l'initiative du Centre de formation:

C 1. Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager

- * Développer une culture professionnelle en lien avec le

vivant

- * Se positionner en tant que professionnel dans le milieu du paysage

C 2. Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement

- * Préparer le travail pour un chantier
- * Coordonner le travail sur un chantier

C 3. Réaliser des travaux d'entretien des végétaux

- * Réaliser des travaux de taille liés à la conduite du végétal
- * Réaliser des travaux de protection et d'amélioration des sols et de protection des végétaux

C 4. Réaliser des travaux de mise en place de végétaux

- * Réaliser des travaux de plantation
- * Réaliser des travaux de végétalisation par semis

C 5. Mettre en place des infrastructures

- * Réaliser des murets et des escaliers
- * Mettre en place des revêtements

C 6. S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

- Bloc de compétences à l'initiative du centre :
- * Mettre en place un potager au sein d'un jardin d'ornement

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Nous proposons une formation vivante et concrète : une partie des cours en centre de formation se déroule sous forme d'ateliers. De nombreux travaux pratiques se font sur le parc de l'établissement.

L'entretien du parc de 20 Ha et sa valorisation vous permettront d'étudier les effets de votre travail et l'évolution du jardin au fil des saisons.

En plus des séances proposées en groupe, les stagiaires ont à disposition un Centre de Ressources pour progresser à leur rythme.



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil, le suivi, la formation et l'insertion des personnes en situation de handicap. Nous contacter en cas de besoin spécifique.
cfppa.romans@educagri.fr

